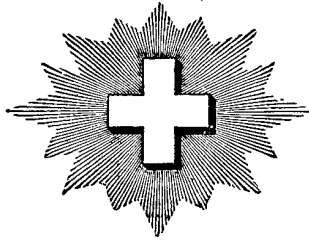


BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 juillet 1923

N° 100230

(Demande déposée: 24 mai 1922, 11 h.)

Classe 71f

BREVET PRINCIPAL

Les Fils de JEANNERET-BREHM, St-Imier (Suisse).

Mouvement d'horlogerie.

La présente invention a pour objet un mouvement d'horlogerie, comportant au moins une creusure destinée à recevoir des pièces de rechange, creusure qui se trouve derrière la surface visible d'un pont de manière à être dissimulée.

Le dessin annexé montre, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de la présente invention supposé adaptée à un compteur de sport.

La fig. 1 en est une vue en plan;

La fig. 2 est une vue de dessous du pont;

La fig. 3 est une coupe selon la ligne A—B de la fig. 2.

Le pont 1, fixé à la platine 2 du mouvement d'horlogerie, présente à sa base une creusure 3 dans laquelle sont disposées les pièces de rechange, telles que contre-pivots 4, ressorts divers 5. Ces pièces de rechange sont disposées de façon à ce que les ressorts 5 puissent maintenir dans la creusure 3 les contre-pivots 4.

Ce pont 1 n'a aucune utilité pour le rouage: en conséquence, il peut être enlevé de

la platine sans nécessiter le démontage d'autres organes. Sa face supérieure peut être utilisée pour la gravure soit d'une marque de fabrique ou d'une raison sociale, soit d'indications techniques diverses; il s'en suit qu'un de ces ponts, muni d'une inscription ne convenant pas pour les besoins d'une commande peut être rapidement remplacé par un autre pont semblable comme forme pourvu d'une gravure appropriée.

La creusure 3 dans laquelle sont disposées les pièces de rechange, au lieu d'être prévue dans la base du pont 1, pourrait être pratiquée dans la platine 2 de façon telle que le pont 1 la dissimule.

REVENDEICATION:

Mouvement d'horlogerie, comportant au moins une creusure destinée à recevoir des pièces de rechange, creusure qui se trouve derrière la surface visible d'un pont de manière à être dissimulée.

Les Fils de JEANNERET-BREHM.

Mandataire: H. CHAPONNIÈRE, Genève.

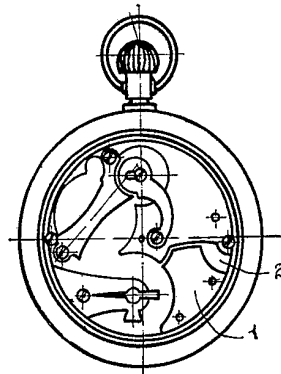


FIG. 1

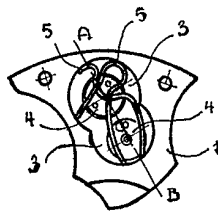


FIG. 2

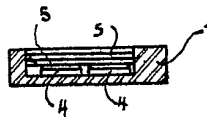


FIG. 3